



Stratégie État pour l'aménagement et l'habitat en Gironde

Synthèse

Contexte girondin

La croissance démographique girondine est accueillie favorablement par les acteurs girondins mais reste difficile à penser et maîtriser.

Que constate-t-on aujourd'hui ?

- > un grand dynamisme métropolitain ;
- > une concentration importante des emplois et services dans la métropole ;
- > un déséquilibre socio-économique entre un triangle Libourne-Lacanau-Arcachon et les autres territoires girondins ;
- > une concentration des ménages fragiles dans le cœur de la métropole et dans les territoires des confins nord, est et sud-est girondins ;
- > un fort étalement urbain ;
- > un allongement des parcours pour l'accès aux emplois de la Métropole bordelaise ;
- > une pression accrue sur les ressources et les milieux ;
- > la nécessité d'investir dans la réduction de la vulnérabilité aux risques et la préparation de stratégies de gestion du risque.

Objectifs

Il est nécessaire de réguler et d'organiser la croissance urbaine en Gironde face aux problèmes d'urbanisation et de mobilité vécus par les girondins.

Comment répondre à la pression démographique forte et aux besoins des habitants présents ?

- en protégeant les richesses environnementales et patrimoniales ;
- en n'augmentant pas l'exposition aux risques des biens et des personnes (*aggravée par le changement climatique*) ;
- en répondant aux objectifs nationaux de réduction forte de l'artificialisation des sols.

Comment agir pour réduire les fractures territoriales et sociales constatées en Gironde et au sein de la Métropole ?

La DDTM a produit un document stratégique déclinant les principaux enjeux à prendre en compte, tant pour les projets de planification que pour les projets d'aménagement.



Paysages de Gironde © Atlas des paysages



Delta de la Leyre © Département de la Gironde

5 objectifs pour agir

L'objectif de l'action de l'État est d'orienter vers un aménagement soutenable et équilibré des territoires girondins, adapté au contexte local, sur la base des cinq objectifs stratégiques suivants.

1. Un aménagement équilibré et pérenne de la Gironde

Le rôle de l'État est d'accompagner un développement de la Gironde plus équilibré et d'inciter à une meilleure cohérence entre logement, mobilité, activités, services, ressources et risques.

► Miser sur la régénération urbaine, la mixité et la réciprocité

- S'appuyer sur l'armature urbaine de la Gironde polycentrique définie dans le plan départemental de l'Habitat (2013) et la démarche interSCoT
- Dynamiser les centres avec une action coordonnée et adaptée au contexte local
- Mettre en place des contrats de réciprocité entre territoires ruraux et urbains.
- Diversifier l'offre de logement pour faciliter l'inclusion des plus précaires, les parcours résidentiels de tous et l'équilibre social
- Généraliser les stratégies foncières

► Développer la proximité et améliorer la mobilité du quotidien en s'appuyant sur les outils de la loi d'orientation des mobilités

- Rééquilibrer au plan local emplois et logements
- Densifier autour des pôles de mobilité
- Articuler services et urbanisme
- Penser un système global de mobilité girondine

► Rendre la planification opérationnelle

- Produire des SCoT plus prescriptifs pour garantir l'atteinte des objectifs qu'ils définissent
- Utiliser tous les outils de l'urbanisme opérationnel

2. L'inversion de la logique de gestion de l'espace, pour stopper la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF)

Le rôle de l'État est de consolider et redynamiser les centre-bourgs structurant le territoire, d'orienter vers des alternatives pour reconstruire la ville sur la ville, recycler le foncier déjà artificialisé et remobiliser les logements vacants.

► Favoriser l'urbanisme compact

- Restreindre et justifier les extensions urbaines après analyse des capacités d'accueil au sein de l'enveloppe urbaine existante
- Donner envie d'habiter/travailler dans le coeur urbain des villes et des bourgs
- Limiter les projets commerciaux extensifs
- Mieux mesurer la réduction de la consommation des espaces NAF

► Bâtir une stratégie pour les espaces NAF

- Intégrer l'activité agricole et forestière dans les projets de territoire
- Préserver le foncier agricole et forestier en faisant valoir la place de l'agriculture et de la forêt dans les documents de planification
- Gérer les interfaces agriculture/urbanisation par la mise en place d'espaces de transition

3.

Une vision globale et stratégique des risques, sur le long terme, et inscrite dans l'action

L'objectif de l'État est de veiller à ce qu'il n'y ait pas davantage de personnes et de biens exposés aux risques en anticipant les évolutions climatiques lorsque c'est possible.

- Ne pas étendre l'urbanisation dans les zones à risques, intégrer dans les projets et documents de planification les données relatives aux aléas transmises par l'Etat
- Développer la résilience des territoires, mettre en place des stratégies de gestion du risque en développant une vision de long terme
- Adapter l'aménagement au risque feu de forêt, proscrire le mitage de l'espace forestier, travailler sur la capacité des formes urbaines

4.

Une meilleure gestion des ressources et du patrimoine naturels

Le rôle de l'État est d'inciter à une meilleure gestion des espaces et ressources à enjeux et de protéger les plus sensibles en s'appuyant sur la réglementation. Il est aussi de veiller à ce que la politique d'aménagement prenne en compte ces facteurs limitants.

- Éviter les atteintes à l'environnement, agir en amont sur la planification des projets, tout en privilégiant l'évitement dans la démarche Eviter-Réduire-Compenser (ERC)
- Respecter la loi Littoral sur tous ses aspects, les objets comme sa logique d'urbanisation structurée et en continuité des villages et agglomérations
- Intégrer le facteur limitant « eau » : l'ouverture à l'urbanisation ou la densification ne peuvent se réaliser sans avoir la capacité effective de traiter les eaux usées ou sans pouvoir alimenter la population supplémentaire en eau potable
- Préserver et reconstituer la trame verte et bleue, à chaque échelle territoriale

5.

Une accélération de la transition énergétique et de l'adaptation des territoires au changement climatique

Le rôle de l'État est de porter les deux politiques complémentaires qui doivent être prises en compte par l'ensemble des collectivités :

- la lutte contre le changement climatique, pour limiter la hausse prévisible des températures ;
- l'adaptation, afin d'intégrer un changement climatique dont les effets sont déjà visibles.

► Planifier et décider en intégrant atténuation et adaptation

- Intégrer le changement climatique dans les prises de décision
- Favoriser les projets supra-communaux, échelle plus pertinente pour faire face aux changements climatiques
- Renforcer la coordination des actions énergie/climat/aménagement en élaborant de plans climat air énergie territoriaux

► Intégrer la sobriété carbone

- Aménager pour demain, prendre en compte les objectifs énergie-climat dans les documents de planification
- Réduire la consommation d'énergie des bâtiments, favoriser un urbanisme compact
- Réduire la consommation d'énergie de la mobilité, porter la ville des courtes distances
- Développer les énergies renouvelables en intégrant les spécificités girondines et préservant les espaces NAF
- Planifier avec une logique d'économie circulaire




**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Publication de la mission observation et stratégies territoriales

Directeur de publication : Renaud Laheurte, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de Gironde

Rédacteurs : les services de la DDTM

Contact : ddtm-most@gironde.gouv.fr

Internet : www.gironde.gouv.fr